



Kit récepteur video sans fil couleur 2.4 Ghz



Manuel d'installation
et d'utilisation



SOMMAIRE

- 1.** Caractéristiques du produitpage 3
- 2.** Description des éléments.....page 4
- 3.** Fixation et connexion des éléments.....page 5
- 4.** Utilisation des élémentspage 5
- 5.** Avertissements à respecterpage 6



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Ce kit récepteur vidéo sans fil extrêmement facile à installer vous permet de synchroniser les images de vos caméras sur un écran et de surveiller à l'intérieur ou à l'extérieur. Ce système vous permet de connecter 4 caméras de surveillance.

- Fréquences de fonctionnement : 2.414 GHz ; 2.432 GHz ; 2.450 GHz ; 2.468 GHz.
- Portée du système : 100M en champ libre.
- Température de fonctionnement : -10°C à + 50°C.

CAMÉRA

- Résolution : 628 x 582 pixels (PAL), 510 x 492 pixels (NTSC).
- Luminosité minimum : 0.8Lux (Leds infrarouges activées)
- Vision nocturne : portée 10M.
- Angle de vision : 62° ~ 90°.
- Alimentation : adaptateur 12V DC 500mA (fourni). *
- Dimensions : 130 x 80 x 47 mm.
- Poids : 140 g.

* MODÈLE: HASF1200500WGS
TENSION D'ENTRÉE: AC100-240V, 50-60HZ
TENSION DE SORTIE: DC12V, 0.5A
CONNECTEUR: 5.5x2.1x12MM; INTERNE(+), EXTERNE(-)
DIMENSIONS : (VOIR DERNIÈRE PAGE)

LE RÉCEPTEUR VIDÉO

- Sorties audio et vidéo (câbles fournis).
- Consommation < 2W.
- Support de pose.
- Alimentation : adaptateur DC 12V 500mA. *
- Dimensions avec support: 91 x 45 x 120 mm.
- Poids : 120 g.

* MODÈLE: A- 121C
TENSION D'ENTRÉE: AC100-240V, 50-60HZ
TENSION DE SORTIE: DC12V, 1.0A
CONNECTEUR: 3.5x1.1x10.5MM; INTERNE(+), EXTERNE(-)
DIMENSIONS : (VOIR DERNIÈRE PAGE)



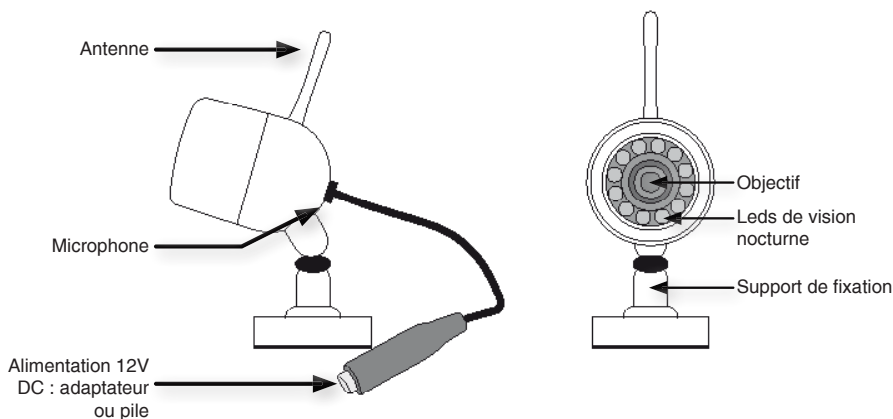
DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS

LE RÉCEPTEUR VIDEO

- ① Antenne
- ② Bouton choix de canal
- ③ Sortie audio
- ④ Sortie vidéo
- ⑤ 12 V DC (adaptateur)
- ⑥ Support récepteur
- ⑦ Leds



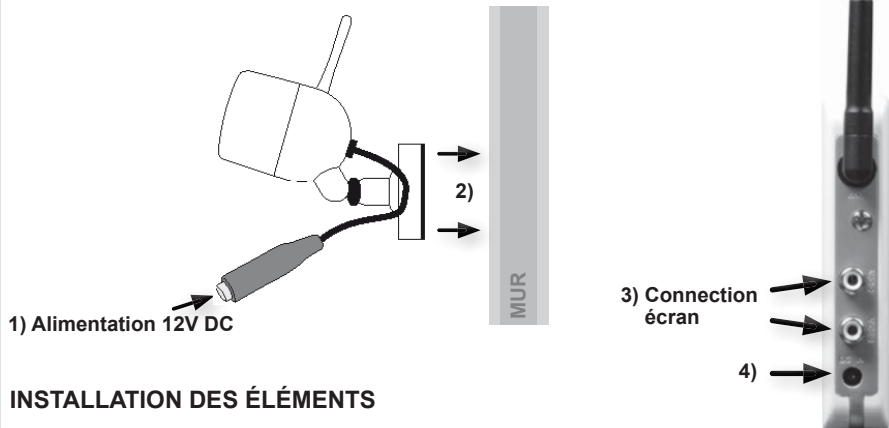
CAMÉRA





FIXATION ET CONNEXION DES ÉLÉMENTS

3



INSTALLATION DES ÉLÉMENTS

- 1) Connecter la (ou les) caméras à leur alimentation grâce au transformateur 12V fourni ou bien avec l'adaptateur pour pile 9V (pile non fournie).
- 2) Fixer les caméras sur leur support (mur, plafond, etc.).
- 3) Connecter votre récepteur :
 - Brancher le câble audio de votre écran ou téléviseur sur la sortie audio
 - Brancher le câble vidéo de votre écran ou téléviseur sur la sortie vidéo
- 4) Connecter le récepteur à son alimentation 5V/1.5 A
- 5) Mettre en phase les caméras et le récepteur. Le récepteur détecte automatique chaque caméra.

UTILISATION DES ÉLÉMENTS

4

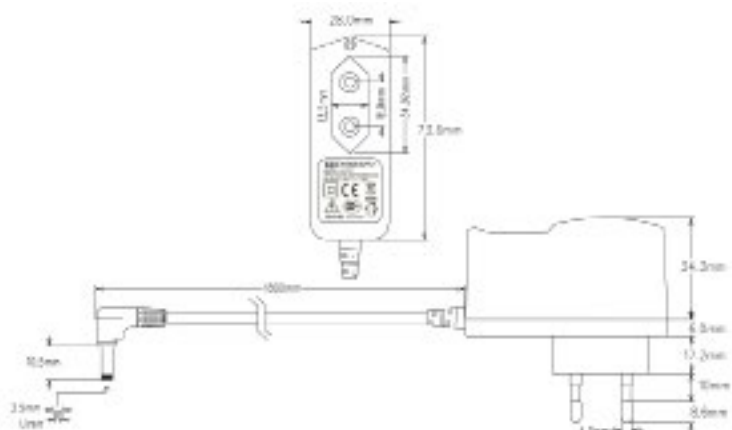
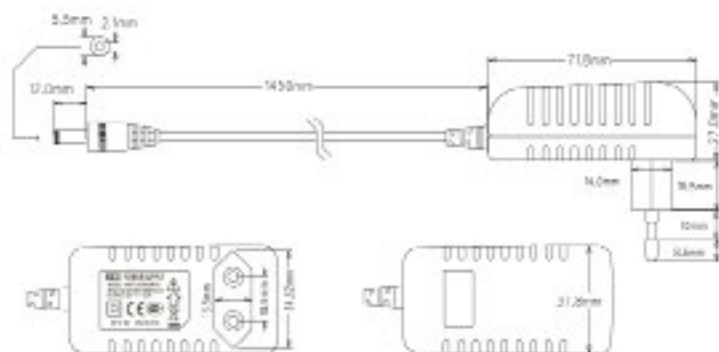
- A la mise sous tension, le voyant s'allume, le récepteur est en mode veille.
- Pour activer le récepteur, presser le bouton au dos de celui-ci, un voyant numéroté s'allume
- Pour changer le canal à visualiser presser le bouton au dos du récepteur, le canal va changer à chaque appui.
- Pour activer le changement de canal automatique, presser le bouton au dos du récepteur, dès que le voyant s'allume, relacher le bouton. Le voyant clignote à présent, vous pouvez voir les canaux défiler (le délais de défilement est de 3 secondes).
- Pour mettre le récepteur en mode veille, presser le bouton au dos du récepteur jusqu'à ce que seul le voyant reste allumé, relacher le bouton, le récepteur est en veille.





AVERTISSEMENTS À RESPECTER

- Ce kit doit être branché avec les transformateurs 12V / 0.5 A fourni.
- Ce kit doit être utilisé à une tension comprise entre 100 et 240 V et entre 50 et 60 Hz.
- Dans les établissements commerciaux, assurez-vous d'observer les règles de prévention des accidents pour les installations électriques.
- Dans les écoles, les équipements de formation, les ateliers... la présence d'un personnel qualifié est nécessaire pour contrôler le fonctionnement des appareils électroniques.
- Veuillez contacter une personne expérimentée au cas où vous auriez des doutes au sujet du mode de fonctionnement ou de la sûreté des appareils.
- Ne jamais brancher ou débrancher les appareils électriques avec les mains mouillées.
- Lors de l'installation de ce produit, vérifier bien que les câbles d'alimentations ne risquent pas d'être endommagés.
- Ne remplacez jamais les câbles électriques endommagés vous-même ! Dans ce cas, enlevez les et faites appel à une personne expérimentée.
- Effectuez tous les branchements entre les éléments avant d'alimenter le kit.
- Laissez au minimum 25 cm entre le récepteur vidéo et toute autre installation.
- Laissez au minimum 2 mètres entre chaque caméra.
- Laissez au minimum 2 mètres entre le récepteur vidéo et une caméra.
- Ne jamais couvrir le récepteur vidéo ainsi que le transformateur.
- Ne jamais exposer la caméra au feu ou à une lumière violente.
- Ne jamais exposer les éléments à la vapeur ou à une source d'humidité importante.
- Les transformateurs sont utilisés comme dispositif de déconnexion et doivent être facilement accessible.



Note d'application - Déclaration pour une installation de vidéosurveillance
La vidéosurveillance est soumise aux articles L223-1 à L223-9; L251-1 à L251-8; L 253-1 à L253-5 et L254-1 du code de la sécurité intérieure. Décret d'application N° 96-926 du 17 octobre 1996 modifiée.

Dans les lieux privés : domicile / entreprise non ouverte au public

Les systèmes sans enregistrements dans les lieux privés (domicile ou entreprises non ouvertes au public extérieur) qui n'accueillent pas de public au sens de la loi ne relèvent d'aucune procédure administrative préalable. La mise en place éventuelle de caméras doit cependant s'effectuer dans le respect de la vie privée et sans visionner la voie publique.

Les dispositions générales du code civil sur le droit à l'image ou des réglementations particulières telles que celle du code du travail sont alors applicables.

Dans les lieux ouverts au public :

Concernant les lieux ouverts au public s'il n'existe aucun enregistrement et que les images prises par la caméra sont directement renvoyées sur un seul et même écran que tout le monde peut voir en entrant, nous ne sommes pas non plus dans un système considéré comme participant à de la surveillance.

En revanche si les images collectées par la caméra sont également renvoyées sur un écran central sur lequel d'autres images collectées par d'autres caméras sont également proposées aux fins de surveillance, alors nous sommes bien dans un système de vidéoprotection relevant du code de sécurité intérieure.

Dans ce cas, l'installation d'un système de vidéoprotection relève d'une autorisation préalable à solliciter auprès du préfet du département qu'il y ait enregistrement ou pas des images.

Adresser une demande d'autorisation à la préfecture de votre département qui instruira votre demande. Le formulaire à compléter est le cerfa 13806*03. Les informations générales et aide pour remplir la demande d'autorisation d'un système de vidéo protection sont dans la notice d'information 51336#02. Site internet : <http://www.interieur.gouv.fr>